



Volontaire Service Civique
Direction des relations internationales
Pôle mobilité internationale



Présentation générale

Au sein de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC), l'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel.

L'EHESP a 4 missions :

- assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux
- assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique
- contribuer aux activités de recherche en santé publique
- développer les relations internationales.

Positionnement

Au sein de la Direction des relations internationales de l'EHESP, la ou le volontaire en service civique sera chargé(e) de contribuer à promouvoir la mobilité internationale en collaboration étroite avec la Responsable de la mobilité entrante.

Missions ou domaines d'activités

Activités

International / Mobilité / Promotion

Au sein de l'équipe des relations internationales, la ou le volontaire en service civique sera chargé(e) de contribuer à promouvoir la mobilité entrante des internationaux (étudiants, enseignants-chercheurs, professionnels) et à accompagner la politique d'internationalisation du campus en lien étroit avec la Responsable de la mobilité entrante.

Les missions incluent :

- accompagner et favoriser les liens avec les partenaires institutionnels et réseaux à l'international
- contribuer à l'accueil d'étudiants internationaux en mobilité de stage ou d'étude à l'EHESP
- valoriser la dimension internationale dans les parcours de formation et en faire bénéficier un plus large public à l'école (développement de webinars...)
- aider à la mise à jour ou à la création de supports de communication (fiches partenaires internationaux...)
- promouvoir et participer à l'organisation d'évènements internationaux (accueil de délégations étrangères, forum des stages internationaux...)



Quand ? À partir du 1 octobre 2018 (7 mois, 24 h/semaine)

Quelle thématique ? Éducation pour tous

Combien de postes ? 1

Quel organisme ? Ecole des hautes études en santé publique

Le Service civique institué par la Loi n° 2010-241 offre aux jeunes la possibilité de s'engager dans une mission d'intérêt général tout en bénéficiant d'un accompagnement dans la construction d'un projet d'insertion professionnelle.

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Contact : Laurence HOUARI • Responsable mobilité entrante et internationalisation « at home »
Direction des Relations Internationales
Tél: +33 (0) 2 99 02 26 93
laurence.houari@ehesp.fr

